

Département de la Drôme
Commune de LE POET LAVAL

Plan Local d'Urbanisme

***Les orientations d'aménagement
et de programmation***

Juin 2013

**Vu pour rester annexé à la délibération du conseil
municipal n°24/13 en date du 19 juin 2013**

A U agence Hubert Thiébault
74 Ch. de l'indienne
69540 St Cyr au mont d'or
tél. 04 37 24 01 26
archiurba@wanadoo.fr

SOMMAIRE

1. Secteur de Gougne Ouest	2
-----------------------------------	----------

2. Secteur AU du Plan	5
------------------------------	----------

Les orientations d'aménagement et de programmation définissent les principes d'aménagement d'une zone urbaine ou d'une zone à urbaniser considérée comme stratégique dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune du Poët Laval.

Ces zones d'urbanisation font l'objet de schémas d'organisation.

Les projets successifs à l'intérieur de ces zones devront être conformes à l'esprit de ce schéma (loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003).

Les zones concernées sont les suivantes :

- 1. Secteur de Gougne Ouest**
- 2. Secteur AU du Plan**

1. SECTEUR DE GOUGNE OUEST

Ce secteur très proche du centre et des équipements publics est limité au Nord par la RD540 sur laquelle aucun accès ne peut être pris et au Sud par le bâti existant.

Il risque donc d'être enclavé.

On utilisera donc toutes les possibilités pour lier ce secteur aux voies existantes, notamment la rue centrale, que ce soit pour les voitures ou pour les piétons.

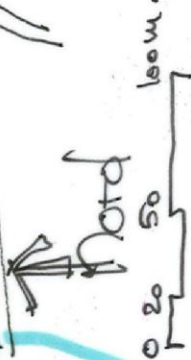
La surface (environ 1,8 hectare) sera subdivisée en :

- **Une partie Est la plus proche des équipements (environ 4.800 m²) qui fait l'objet d'un emplacement réservé au titre de l'article L.123.2 du Code de l'Urbanisme pour mixité sociale.** La commune veut réaliser, là, des logements locatifs et en accession nécessaires pour diversifier l'offre immobilière et permettre le logement de catégories de population qui ne peuvent plus se loger au Poët Laval.
Ces terrains sont classés en UA.
- **Classée en AUa d'une superficie de 13.000 m² environ où pourront être réalisés une vingtaine de logements.**

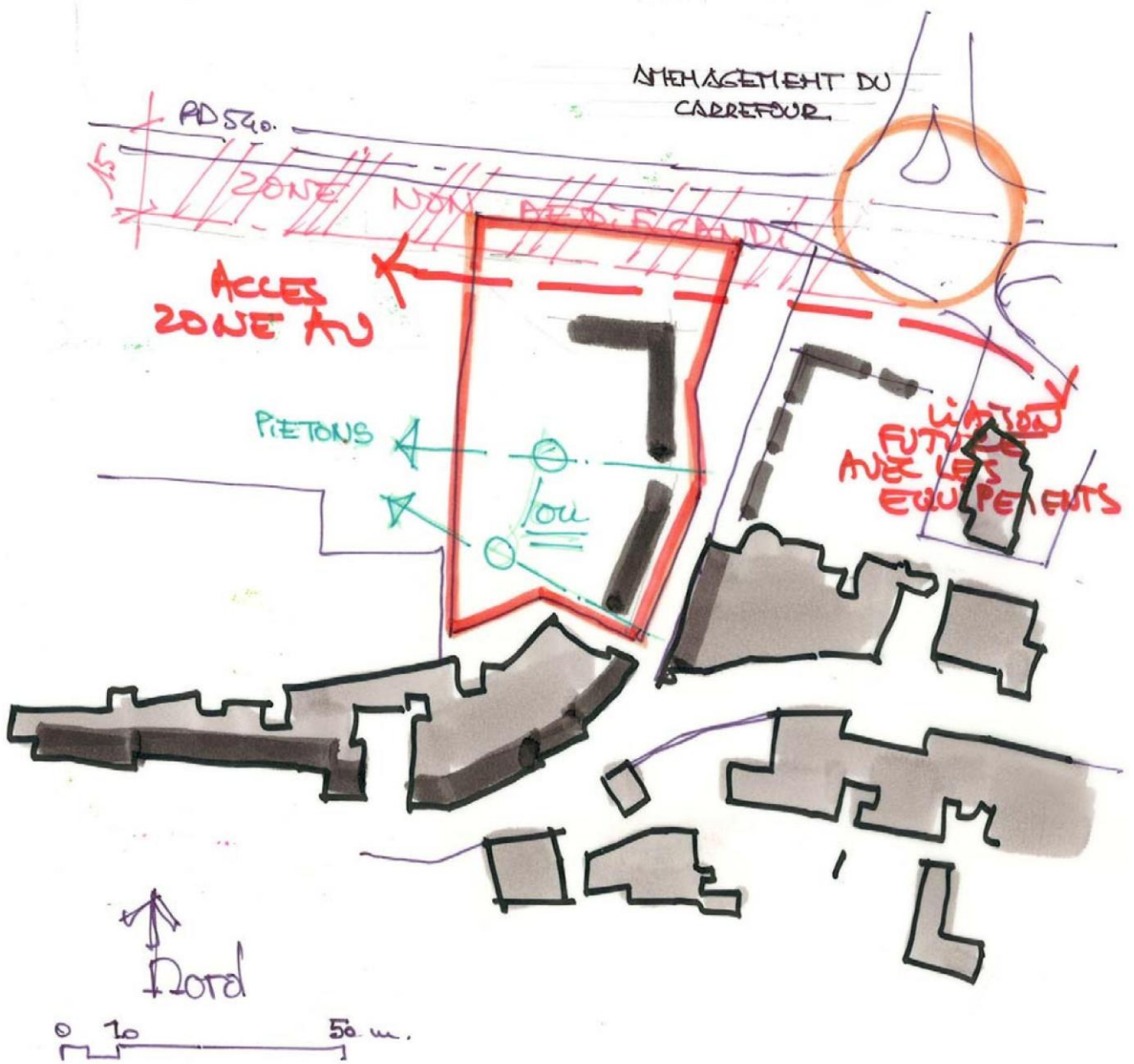


Sector reserve
pour mixité sociale

le Jabron



LE POET LAVAL - GOUCHE OUEST
ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT



LE POET LAVAL.
 GOUGNE OUEST — ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

H. THIEBAULT. ARCHITECTE —

2. SECTEUR AU DU PLAN

Ce secteur est situé au Nord de la RD540 au droit de Rivales.

Sa vocation est principalement résidentielle.

Il est intéressé par le projet d'aménagement d'un nouveau carrefour sur la RD540 pour sécuriser à la fois l'accès à ce secteur et l'accès au vieux village.

Ce projet fait l'objet d'un emplacement réservé au profit de la commune.

La surface d'environ 3,5 hectares est desservie par deux voies Nord-Sud dont l'une aboutira en amont du nouveau carrefour de la RD540.

Il sera nécessaire de créer une voie transversale pour la desserte du nouveau quartier nécessitant la création d'un emplacement réservé pour traverser la zone UB.

Cette voie est d'autant plus nécessaire que la voie Nord-Sud située à l'Est ne devrait plus déboucher sur la RD540 lorsque le nouveau carrefour aura été réalisé.

Lorsque la zone AU du Plan aura été raccordée au réseau d'assainissement collectif, la surface d'environ 3,5 hectares permettra de réaliser entre 30 et 40 logements sur des parcelles de tailles diversifiées.



LE POET LAVAL —
ZONE D'URBANISATION FUTURE DU PLAN —
 H. THIEBAULT ARCHITECTE - LYON.